

COMMUNE DE WOLUWE-ST-
PIERRE
Service de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
1150 BRUXELLES

V/Réf : NG/MC-S/1571
N/Réf. : GM/WSP-2.166/s.575
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Paul Wemaere, 46. Changement d'affectation du rez-de-chaussée et remplacement du châssis du rez-de-chaussée de la façade avant (régularisation).
Dossier traité par N. Gdalewitch.

En réponse à votre lettre du 26/08/2015 sous référence, réceptionnée le 28/08/2015, nous vous informons que le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 09/09/2015.

La demande concerne une petite maison d'inspiration néoclassique datant du début du XXe siècle. Elle porte notamment sur la régularisation du changement de l'affectation du rez-de-chaussée de la maison d'un espace commercial en un logement unifamilial. Le projet prévoit également le remplacement des menuiseries du rez-de-chaussée de la façade avant par un châssis et une porte en PVC.

La CRMS n'émet pas de remarques particulières sur le changement d'affectation pour autant que le nouveau logement soit conforme aux prescriptions en vigueur en la matière.

Par contre, le châssis et la porte en PVC ne devraient pas être régularisés pour des raisons d'esthétique évidentes et de durabilité. Il conviendrait de les remplacer par des modèles en bois adéquats présentant des profils fins et traditionnels.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. SPRB-DML : Th. Wauters, directeur f.f., et par mail : I. Leroy, H. Lelièvre, M. Muret, N. De Saeger, L. Leirens
SPRB – DU : Fr. Timmermans, et par mail : F. Vanderbecq